

Journée nationale de commémoration du 11 novembre 1918

Rendez-vous mercredi 11 novembre à 11h30 devant le monument aux morts d'Arceau pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie, nous partagerons le verre du souvenir et de l'amitié à la salle des fêtes d'Arceau.



Bibliothèque municipale

Un Lieu de rencontre ; tous les publics sont invités à venir découvrir de nombreux ouvrages, romans, biographies, BD etc...

- **être à l'écoute de la vie de l'école** : prêt aux scolaires de la maternelle au CM2.
- **gérer le prêt** et réservation de livres à disposition rapidement.
- **enrichir** le fonds existant par des dons et proposition de nouveautés...



Tout au long de l'année, vous pouvez flâner à la recherche d'un roman, d'un livre de cuisine, ou d'une bande dessinée et pourquoi ne pas partager vos lectures avec les autres adhérents ! Vous l'aurez compris, la bibliothèque est Le lieu idéal pour passer un agréable moment de détente !

Anne-Marie ainsi que deux bénévoles Andrée COQUILLOT et Yves DESCHAMPS auront plaisir à vous accueillir **tous les mardis de 17H30 à 19H00 hors vacances scolaires.**

EVENEMENTS 2016

Deux expositions seront proposées au public en 2016 avec la participation des écoles et le concours de la population sur les thèmes suivants :

- **Les climats** en mars 2016
- **La guerre de 1914-1918** en novembre 2016,

Nous en reparlerons dans les prochains bulletins d'informations.

Jours de fermeture de la mairie



Le secrétariat de mairie sera fermé le mardi 29 et le jeudi 31 décembre 2015.

Exposition de peintures et sculptures les 21 et 22 novembre 2015

Les Charmes d'Arceau sont fidèles à cet évènement culturel d'automne, l'exposition « peinture et sculpture ». Les 21 et 22 novembre : le temps du WE, nous recevons des artistes de la région heureux de nous apporter de la couleur plein les yeux. Sensations, émotions et technique comme support indispensable, peindre, sculpter c'est de l'art mais combien travaillé.

Cette découverte annuelle apporte une autre dimension à notre quotidien.

Les enfants des écoles participent valorisant leurs travaux et découvrent qu'ils sont en eux des artistes à révéler.

Chaque année nous avons des retours flatteurs sur notre convivialité et l'organisation: les autres organisateurs ne manquent pas de venir jeter un œil sur les découvertes :

Li-yu notre petite taïwanaise se produit maintenant dans plusieurs galeries bourguignonnes.

Autant dire que cela est utile à un grand réseau , mettre la culture dans les villages plutôt que de l'enfermer dans des musées est une démarche appréciée .



Le but est également de donner un peu d'animation à Arceau, occasion de réunir dans ces travaux les 3 hameaux , voire échanger dans un petit groupe afin d'en faire une œuvre commune.

Pour l'heure nous avons malheureusement une fragilité qui tient au manque de personnes : L'équipe de départ, de renaissance des « Charmes » (2004) est à reconstituer :

Une équipe motivée pour préparer tout au long de l'année.

Il n'est pas besoin d'être artiste pour retenir de belles œuvres et leur créateur, se donner le temps de visiter.

Dans la préparation et la mise en place plusieurs personnes avec des compétences différentes seraient en mesure de donner un peu de leur temps : faire les affiches, donner les informations aux médias, faire un plan de salle, marquer les emplacements des artistes pour faciliter l'accrochage, préparation du vernissage etc.

la Présidente fait appel aux adeptes de l'art pour se joindre à l'Association.

La Mairie soutient l'Association. Pérenniser ces expositions en faire un temps fort de la vie de la commune sous son Patronage, leur donner leur place comme le font Talant, Fontaine les Dijon, Asnières, Quétigny, Chevigny, Gevrey Chambertin, Mirebeau, Saint Apollinaire, faut-il qu'elles soient mises en œuvre, en partenariat entre Association et Commune.

*Nellie Vivet
Présidente des Charmes d'Arceau*

Horaires d'ouverture :

- samedi à partir de 14h00, le vernissage ayant lieu à 17h30
- dimanche de 10h00 à 18h00 non stop

A ne pas manquer :

Le dimanche soir, un tirage de loterie avec des œuvres réalisées par les artistes présentés.



Affouages

Des affouages sont prévus sur la commune prochainement. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.



Prudence sur la route

Soyez prudent sur la route entre :

- L'autoroute A31 et Arcelot
- Arcelot et Arceau
- Arceau et Fouchanges



Du gibier peut traverser la route, à ces endroits, pour aller s'abreuver à la Tille et aux points d'eau alentours.

Journée Téléthon le samedi 5 décembre 2015

Cette journée est organisée par la commune d'Arceau au profit du Téléthon. Nous vous donnons rendez-vous à la **salle polyvalente d'Arceau** pour débiter cette journée.

Déroulement de la journée :

• **10h00 : Marche à pied** organisée par Monsieur Roche. Petits et grands, redécouvrez la campagne Arceloise sous un nouveau jour. Il suffit simplement d'être équipé d'une bonne paire de chaussures et de prévoir un vêtement chaud + un vêtement de pluie au cas où. Tarif 5€/PERS (reversé intégralement au Téléthon) ;

• **12h00 : Repas** (boissons comprises dans le prix, plat principal : Choucroute) (reversé intégralement au Téléthon).



COUPON REPONSE : A DEPOSER A LA MAIRIE D'ARCEAU LE 1^{er} DECEMBRE AU PLUS TARD.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nbre d'Adulte _____ X 10.00 €

Nbre d'enfants '- 5 ans) _____ (Gratuit)

Chèque libellé à l'ordre de : AFM TÉLÉTHON

TOTAL : _____ EUROS (A VERSER A L'INSCRIPTION).

La loi NOTRe et le Mirebellois

La loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, est lourde de conséquences pour les collectivités territoriales. Elle refonde les périmètres et les compétences des communautés de communes, dans un délai de 16 mois.

La question du périmètre ne concerne pas directement le Mirebellois puisque la densité observée lui permet de rester en l'état. Toutefois, le schéma départemental de coopération intercommunale préconise un regroupement entre le Val de Vingeanne et le Mirebellois. Les deux communautés de communes ont le même caractère « rural » et sont dans le même Pays Val de Saône Vingeanne, dont le syndicat mixte porteur est devenu Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) par arrêté préfectoral du 11 décembre 2014. Ce PETR détient la compétence « élaboration et suivi du SCOT. Lorsqu'il sera constitué, les deux communautés de communes seront donc dans le même SCOT.

Les EPCI exercent trois types de compétences : obligatoires, optionnelles et facultatives. La fusion d'EPCI conduit à un transfert au bénéfice de l'EPCI issu de la fusion de l'intégralité des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives dont les EPCI existants avant la fusion étaient titulaires. La nouvelle communauté de communes, issue de la fusion devra choisir ses compétences. Les compétences exercées par chacune des deux communautés de communes devront être discutées pour être soit conservées et exercées sur l'ensemble du territoire du nouvel EPCI, soit restituées aux communes.

Des discussions, des échanges, des études sont donc engagés depuis le mois d'août pour l'application de la loi NOTRe. Le regroupement paraît compliqué notamment concernant la compétence scolaire, exercée par le Val de Vingeanne mais pas par le Mirebellois, la collecte et traitement des déchets ménagers, compétence exercée en syndicat mixte qui deviendra une compétence obligatoire nécessitant une infrastructure importante.

Ces difficultés conduisent à demander un délai supplémentaire pour la création du nouvel EPCI Mirebellois-Vingeanne, permettant une étude approfondie des démarches à engager pour ne pas alourdir de façon trop importante les contributions des habitants et pour éviter des choix précipités qui pourraient s'avérer préjudiciables tant vis-à-vis des collectivités que des habitants.

*Bruno Bethenod
Président des Maires ruraux de Côte-d'Or
Maire d'Arceau*